

Colloque International « Vers une protection des données personnelles au Liban »

Du 21 au 23 avril 2015

- **Mr. le ministre de la justice général Ashraf Rifi**
- **Président du Comité parlementaire des technologies de l'information**
- **Gen. Ali Makki représentant du Chef de l'armée Gen. Jean Kahwagi**
- **Mr. Le Bâtonnier de Beyrouth Me. George Jreije**
- **Monsieur le représentant de l'OIF**
- **Mme la Présidente de la LITA**
- **Monsieur le Président de l'Observatoire Pan Arabe de Cyber Sécurité, ex-ministre de la justice Pr. Ibrahim Najjar**
- **Représentants des corps diplomatiques, économiques, et académiques**

**Distingués invités,
Mesdames et Messieurs**

Je voudrais, avant tout propos, remercier Madame Mona Al Achkar Jabbour, Présidente de la LITA, pour l'invitation qu'elle nous a personnellement adressée pour prendre part au présent colloque.

Je voudrais ensuite dire merci à la LITA, au nom de l'Association Francophone des Autorités de Protection des Données Personnelles (AFAPDP), que je représente également ici en ma qualité de Vice-présidente.

Je voudrais saluer la présence de tous ses experts des Technologies de l'Information et de la Communication, les représentants de l'Organisation Internationale de la Francophonie, de l'Observatoire Pan Arabe de Cyber Sécurité et du Comité parlementaire sur les technologies de l'information.

L'envergure de cette rencontre, voulue à cette échelle par ses organisateurs, est sans doute une occasion d'enrichissements mutuels, une source d'édification mutuelle au regard de la richesse des thèmes au programme.

**Distingués invités,
Mesdames et Messieurs**

Notre société glisse inexorablement dans le numérique, un monde caractérisé par de grandes prouesses technologiques et des innovations futuristes avec des enjeux ou problématiques à circonscrire. La mission consacrée et assignée à nous, Autorités de protection des données personnelles, consiste à veiller à ce que les TIC servent l'homme dans ses dimensions physique, sociale et psychique, tout en respectant certaines normes. Cette rencontre de Beyrouth participe donc de la consolidation des mécanismes de veille.

La présence de l'AFAPDP à ce colloque, à travers ma modeste personne, témoigne de son attachement à la mission principale qui lui est assignée, depuis sa création en septembre 2007 à Montréal, sous l'impulsion des représentants d'autorités de protection des données personnelles de pays membres de l'OIF.

Les principes de l'AFAPDP, faut-il les rappeler, portent notamment sur le renforcement de l'efficacité des membres par la promotion et l'application du droit à la protection des données personnelles, l'encouragement à la

recherche et le partage de bonnes pratiques, la constitution de pôles d'expertise, le recueil et la diffusion d'informations, la coopération avec d'autres organisations pour la promotion de la protection des données personnelles et la démocratie.

Je voudrais vous rassurer que l'AFAPDP reste à votre disposition pour vous accompagner dans le processus de mise en place d'une Autorité de protection des données au Liban et se réjouit, par avance, de vous accueillir dans la communauté des autorités francophones.

**Distingués invités,
Mesdames et Messieurs**

Un adage bien connu dit que « **si celui qui parle ne se fatigue pas, il doit avoir pitié des oreilles qui l'écoutent** ».

Ainsi, pour clore mon propos, je voudrais réitérer mes remerciements Madame la Présidente de l'Association Libanaise des Technologies de l'Information pour nous avoir créé cet espace d'échanges et de partage, lui exprimer mes encouragements et lui souhaiter beaucoup de réussite dans sa mission.

Il ne serait certainement pas de trop de la rassurer du soutien et de l'appui de l'AFAPDP et des responsables des Autorités de protection dans la mise en place du cadre institutionnel de la protection des données personnelles au Liban.

Je vous remercie pour votre aimable attention.